

Le Lien

JUILLET 2022



Mot du Maire

Le lien social, la citoyenneté, la participation sont des enjeux importants dans nos territoires ruraux.

L'opération *"L'Art en chemin"*, dont l'objectif est de créer du lien en milieu rural, utilise le prétexte des promenades et des randonnées. En investissant le chemin de sable entre Fresnoy et le Luat avec les photographies de *Jean Pierre Mosca* et avec les aquarelles des élèves de *l'Atelier de Marieck*, l'Art en Chemin met en valeur la fonction première du chemin qui est de relier, de faire se rencontrer : **C'est tout un symbole pour notre commune et l'unité de ses 3 villages !**

La réouverture de l'Eglise de Fresnoy le Luat participe aussi au lien social. En ce début d'année, nous nous y sommes malheureusement réunis à l'occasion de 4 inhumations, mais il y a eu aussi un baptême et peut être prochainement un mariage ?! La traditionnelle cérémonie du 8 mai fut aussi un moment riche en partage avec la venue de l'association *Main dans la main* qui interpréta à nos côtés *La Marseillaise* en langue des signes françaises, un moment émouvant notamment pour cette jeune femme malentendante venue découvrir l'association et qui n'avait encore jamais « entendu » *La Marseillaise* ; notre hymne national n'ayant été traduit qu'en 2007.

Plus récemment, la brocante communale organisée en même temps que la brocante équestre du Ranch de la Vallée du Puits fut aussi une occasion d'échanges et de trocs dans un cadre bien sympathique. Visiteurs et exposants se sont réjouis de cette première ; à renouveler !

Enfin, nous vous donnons rendez-vous, place de la Mairie au Luat, le vendredi 26 août en fin de journée pour pour un concert jazz dans le cadre du festival d'été dans le Valois, **entrée gratuite et animations diverses sur place, venez nombreux !**

Et pour rester connectés sachez que vous êtes de plus en plus nombreux à nous suivre sur :
https://www.facebook.com/villedefresnoyleluat

Bel été à tous !
Stéphane Péters

ÉCOLE

Date rentrée scolaire

La rentrée scolaire aura lieu **le jeudi 1 septembre 2022**.

ÉCOLE

Boum de fin d'année

Samedi 25 Juin, il y avait de l'ambiance à Fresnoy pour la "Boum" des élèves de Cm1/Cm2 du *RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal)*. Une soirée festive pour les enfants qui leur laissera un beau souvenir.



ÉCOLE

Transport scolaire

Les inscriptions ont débuté, vous pouvez dès à présent inscrire votre/vos enfants aux transports scolaires pour l'année 2022-2023 ! https://oise.transportscolaire.hautsdefrance.fr/

ÉCOLE

Effectifs 2022/2023

17 en petite section, **15** en moyenne section, **23** en grande section, **12** en CP, **13** en CE1, **18** en CE2, **24** en CM1, **13** en CM2.

VIE COMMUNALE

Stérilisation des chats errants

Les chats errants sans propriétaire font partie de l'environnement à part entière. Ils sont le maillon d'une chaîne écologique dans laquelle ils remplissent une fonction sanitaire en chassant et contenant les populations de rats, souris, et autre nuisibles. Mais, en surpopulation, ces chats peuvent entraîner des dégâts sur tout un écosystème et développer des risques sanitaires.

Le contrôle des populations de chats errants sans propriétaire recouvre à la fois des enjeux de santé publique et de protection animale.

Le maire peut, par arrêté, à son initiative, faire procéder à la capture de chats non identifiés, sans propriétaire ou sans détenteur, vivant en groupe dans des lieux publics de la commune, afin de faire procéder à leur stérilisation et à leur identification conformément à l'article L. 212-10, préalablement à leur relâcher dans ces mêmes lieux. Cette identification doit être réalisée au nom de la commune.

A Fresnoy-le-Luat, et plus particulièrement au Luat, une colonie de chats errants s'est installée et se multiplie. Pour solutionner ce problème, la mairie a décidé de signer une convention pour la gestion de ces populations de chats. Une campagne de capture aura lieu pour identifier et stériliser les chats errants. Les chats capturés seront ensuite relâchés sur le lieu de leur capture pour occuper les lieux et éviter de laisser une niche écologique vide qui serait rapidement recolonisée par d'autres chats, à fortiori si des lieux de nourrissage existent à proximité.

Les habitants seront prévenus des dates de ces campagnes et encouragés à garder leurs chats à l'intérieur.

VIE COMMUNALE

Horaires de tonte

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique **ne sont autorisés qu'aux horaires suivants** : *du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 19h30, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.*

VIE COMMUNALE

Respect de tous

Si vous prévoyez une fête, **anticipez** et **prévenez** vos voisins !

VIE COMMUNALE

Service de fourrière animale

La municipalité a adhéré en 2022 à la SACPA pour la gestion de son service de fourrière. Que cela soit pour la récupération des animaux perdus, blessés, dangereux, décédés sur la voie publique, ou pour l'accueil des animaux dans leurs locaux, **la SACPA interviendra 24h/24h et 7 jours sur 7 dans un délai de 2 heures et le plus rapidement possible en cas d'urgence**. Tous les animaux récupérés sur la voie publique seront hébergés dans leur pôle animalier *(Fourrière)* de BEAUVAIS placé sous le contrôle de vétérinaires sanitaires et des services de la DDPP DE L'OISE.

Rappel : Le maire est responsable de la lutte contre la divagation animale sur le territoire de sa commune. Il lui appartient, en particulier, *« de prendre toutes dispositions propres à empêcher la divagation des chiens et des chats » (art. L. 211-22 du CRPM).* Pour ces animaux, chaque commune doit disposer *« soit d'une fourrière communale apte à l'accueil et à la garde des chiens et chats trouvés errants ou en état de divagation soit d'un service de fourrière délégué auprès d'une structure privée ».*

VIE COMMUNALE

Qualité de l'eau & chloridazone

Depuis 2021, l'Agence Régionale de Santé réalise des analyses sur un spectre plus large de matières actives dont la Chloridazone. La chloridazone est un produit phytosanitaire, utilisé dans notre région pour désherber les cutures de betteraves à sucre jusqu'en 2019, au terme de laquelle il a été interdit. Pour notre forage *(situé entre Ducy et Fresnoy et qui alimente aussi la commune de Rosières)*

Nous avons reçu en juin 2022 le premier retour des analyses *(prélèvement du 26/04/2002)* faisant apparaitre pour la Chloridazone et sa métabolite des teneurs de 0,17 et0,11 microgramme/l, soit significativement en dessous de la norme sanitaire provisoire de 3 micro-gramme/l.

Maintenant que cette matière active est surveillée, **l'Agence Régionale de Santé va devoir fixer sa limite sanitaire** qui va dépendre à la fois des concentrations dans l'eau et des habitudes de consommation.

Le courrier de l'ARS et les analyses d'eau font l'objet d'un affichage en Mairie et sont disponibles sur le site de la Mairie.

VIE COMMUNALE

Opération Tranquilité vacances

Vous allez bientôt vous absenter et vous craignez pour la sécurité de votre maison, de votre appartement ? Vous pouvez demander à la police ou à la gendarmerie de surveiller votre domicile !

Le dispositif gratuit opération tranquillité vacances (OTV) des services de police et de gendarmerie vous propose de veiller sur votre logement pendant votre absence et de vous prévenir en cas d'anomalie.

L'opération tranquillité vacances, qu'est-ce que c'est ?

Il s'agit d'un service de sécurisation mis en œuvre par la Police nationale et la Gendarmerie nationale au bénéfice de ceux qui s'absentent pour une certaine durée.

Les vacanciers s'assurent ainsi de la surveillance de leur domicile, à travers des patrouilles organisées par les forces de l'ordre. Ces patrouilles sont effectuées de jour comme de nuit, en semaine et le week-end.

En cas d'anomalie comme une tentative d'effraction, une effraction ou un cambriolage, les bénéficiaires de ce service sont assurés d'être prévenus.

Ils peuvent être informés en personne ou par le biais d'une personne de confiance résidant à proximité du lieu d'habitation. Ainsi informés, les victimes et leurs proches restés sur place sont en mesure d'agir au plus vite pour limiter le préjudice subi : remplacement des serrures, inventaire des objets volés, contacts avec la société d'assurance, etc.

L'opération tranquillité vacances, comment ça marche ?

Pour bénéficier du dispositif OTV, il faut en faire la demande plusieurs jours avant la période d'absence (prévoir 2 jours au minimum).

- Sur place, au commissariat ou dans la brigade de gendarmerie. Pour gagner du temps, un formulaire est accessible en ligne ; il est à remplir et à imprimer avant de se rendre sur place pour finaliser la demande.

Lors de votre inscription, vous devez indiquer si votre domicile est équipé d'un système d'alarme et si vous avez demandé à une personne de confiance de passer régulièrement afin d'éviter toute confusion avec un cambrioleur.

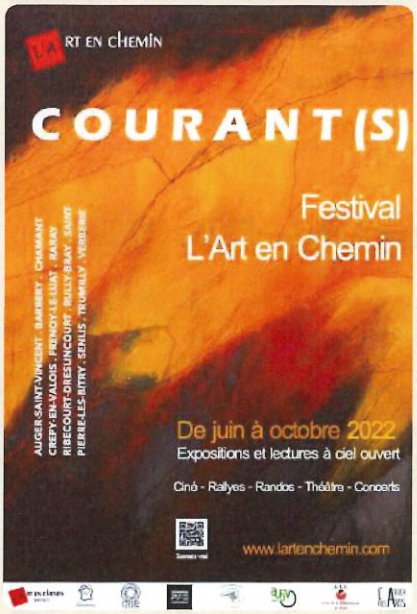
En cas de retour anticipé, pensez à prévenir les forces de l'ordre !

VIE COMMUNALE

Approbation PLU

Le Conseil Municipal lors de la séance du 17 mai 2022 a approuvé la révision du Plan Local d'Urbanisme.

Le document approuvé est tenu à la disposition du public en Mairie et à la rubrique Urbanisme de fresnoyleluat.fr.



ANIMATION

L'art en chemin

Samedi 11 juin, avait lieu l'inauguration de l'exposition *L'Art en chemin* à Fresnoy-le-Luat. Une belle balade sous le soleil sur le chemin reliant le hameau du Luat à Fresnoy. L'occasion de découvrir les superbes photos de **M. Jean-Pierre Mosca** et les aquarelles peintes par les élèves de **l'atelier de Marieck** tout en profitant d'un cadre bucolique.

Les oeuvres seront exposées tout l'été. Les trois photos préférées choisies par les habitants de Fresnoy-le-Luat ont été tirées en grand format.

Vous pourrez les retrouver devant l'école maternelle, devant la mairie et devant l'Eglise. Toutes les autres photos sont à découvrir le long du chemin.

Nous tenons à remercier chaleureusement tous ceux qui ont fait le déplacement. Nos remerciements à toute l'équipe de L'Art en chemin représentée par son président Alain Bron, M. Jean-Pierre Mosca photographe, Marieck Sturma et ses élèves, Viviane et Bruno Benedetti pour avoir agrémenter toute la balade de leurs douces musiques. Un grand merci à Guyline et Fabrice Delafontaine et à leurs deux braves comtois pour cet agréable retour en calèche.

ÉCOLOGIE

Chenilles processionnaires du chêne 🐛

Depuis quelques années, cette espèce endémique prolifère et à nouveau cette année, on peut observer la présence de nids de chenilles sur les troncs ou sur les branches des chênes notamment en bordure du «chemin de sable» entre Fresnoy et Luat.

Cette chenille deviendra, après différents stades larvaires d'avril à juillet, un papillon de nuit. Le problème ? Elle possède des poils microscopiques très volatils capables de déclencher des irritations intenses de la peau et des muqueuses *(démangeaisons, conjonctivite, toux...)* et des réactions allergiques *(urticaire, difficultés respiratoires...)*.

Ces poils conservent leur caractère allergique 3 mois après que les chenilles aient quitté le nid et ces nids une fois abandonnés peuvent tomber au sol. Ainsi nous avons mis en place une signalisation à proximité des chênes infestés et **nous vous recommandons vivement de ne pas vous approcher des nids de chenilles et de redoubler de vigilance à l'égard de vos enfants et de vos animaux**.

Comment réagir en cas d'exposition ? En cas de signes d'urgence vitale *(détresse respiratoire, réaction allergique grave...)* : appelez le **15** ou le **112**. En cas d'autres symptômes *(rougeur, démangeaisons...)* : appelez un centre antipoison ou consultez un médecin. En cas de suspicion d'exposition : prenez une douche et changez de vêtements. Si vos animaux sont touchés, consultez un vétérinaire ou appelez un centre antipoison vétérinaire.

ÉCOLOGIE

Brûler des déchets verts

Il est interdit de brûler des déchets verts chez soi, que ce soit avec un incinérateur de jardin ou à l'air libre.

Brûler des déchets verts, surtout s'ils sont humides, dégage des substances toxiques pour les êtres humains et l'environnement. La personne qui brûle des déchets verts **peut avoir à payer une amende de 450 € maximum**.

Si vous êtes incommodé par les odeurs, vous pouvez par ailleurs engager la responsabilité de votre voisin pour nuisances olfactives. Vous pouvez aussi alerter la mairie en cas de non-respect de l'interdiction de brûler les déchets verts.



ECOLOGIE

L'alyte accoucheur 🐸

C'est le moment d'observer dans nos mares les têtards des crapauds alytes accoucheurs et leur métamorphose ! Attention cette espèce endémique que certains appellent aussi *"les grelots du Valois"* est protégée ; surtout ne pas lâcher de carpes ou autres poissons car ceux sont de redoutables prédateurs ! **Ensemble, préservons la biodiversité près de chez nous.**

Secrétariat Mairie

La mairie sera fermée **du 1er au 15 août 2022 inclus**

Conseils municipaux

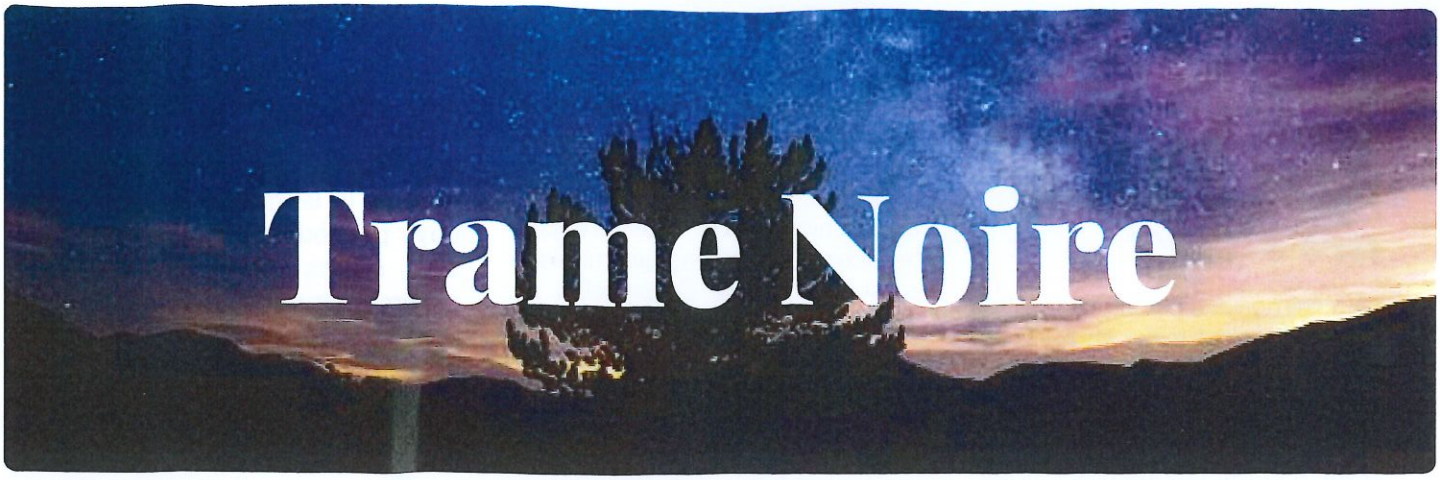
Saviez-vous que les conseils municipaux sont ouverts à tous nos administrés ? Les dates des prochains conseils et ordres du jour sont disponibles en Mairie. **Ne soyez pas timides !** Les comptes rendus de conseil sont aussi disponibles en Mairie et sur le site.

Newsletter 📪

Savez-vous que vous pouvez vous inscrire à notre newsletter ? Depuis le site internet www.fresnoyleluat.fr, descendez tout en bas de la page d'accueil, et renseignez le formulaire correspondant : vous serez alors directement informé dans votre logiciel de messagerie des dernières actualités de la commune !

États Civils

NAISSANCES :
Loan BROUTIN né le 03 mai 2022 de Rémi BROUTIN et Noémie JACQUES de Ducy
Julian ROULAND MIGEON né le 04 mai 2022 de Benjamin ROULAND et Emilie MIGEON de Fresnoy le Luat
Thylio JACQUELIN né le 17 mai 2022 de Florent JACQUELIN et Laure GALLOT du Luat

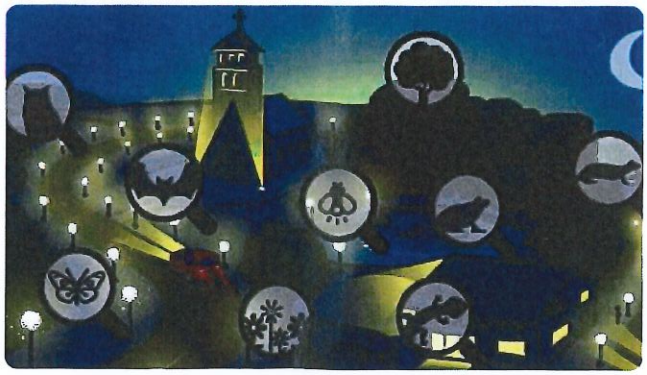


Trame Noire

Le terme "trame noire" ou "trame sombre" est de plus en plus courant dans nos discussions et préoccupations quand il est question de préservation de la biodiversité. **Mais de quoi s'agit-il ?** De nos jours, les impacts de l'éclairage artificiel sur le vivant sont de plus en plus étudiés et la pollution lumineuse est reconnue comme étant un élément fragmentant du paysage nocturne et entraînant la disparition de l'habitat nocturne, essentiel à de nombreuses espèces.

Comment l'éclairage nocturne impacte-t-il la faune et la flore ?

Effet d'éblouissement, lésion des yeux non adaptés, effets attractifs ou répulsifs de la lumière, etc. : l'éclairage nocturne a une incidence forte sur la biodiversité. D'autant plus que 64% des invertébrés et 28% des vertébrés sont des animaux nocturnes ou crépusculaires.



Cette pression sur la biodiversité engendre ainsi des dérèglements sur l'ensemble de l'écosystème :

- *Modification du système proie-prédateur,*
- *Perturbation des cycles de reproduction de la faune et de la flore,*
- *Perturbations des migrations...*

Chez les insectes, la pollution lumineuse est la seconde source de mortalité après l'utilisation des pesticides : **80% des insectes disparus en Europe en 30 ans. Alors que 88% des plantes ont besoin des insectes pour être pollinisées.**

De plus, la lumière à un effet barrière pour certaines espèces et peut être assimilable à une infrastructure infranchissable. La notion de « trame noire » consiste à enrayer cette fragmentation en constituant un réseau écologique propice à la biodiversité nocturne.

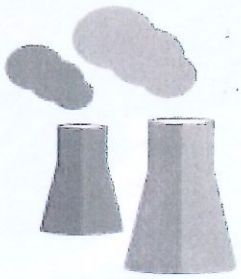
Quel est l'impact de l'éclairage nocturne sur la santé humaine ?

La bonne santé de l'Homme est conditionnée par l'alternance jour /nuit. Pour les êtres diurnes dont l'homme fait partie, la nuit est un moment particulièrement important car c'est le moment où le corps synthétise de la mélatonine, hormone régulatrice de "l'horloge interne", du système immunitaire, et permettant la protection des cellules *(antioxydant aux propriétés anti-cancéreuses)*.

Quel est l'impact de la pollution lumineuse sur le paysage nocturne ?

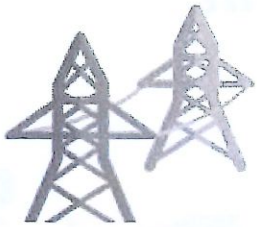
L'éclairage nocturne dégrade la visibilité du ciel étoilé. Aujourd'hui 60 % de la population européenne ne peut plus observer la voie lactée à l'œil nu.

L'éclairage nocturne : quelles conséquences énergétiques et économiques ?



L'éclairage public représente une puissance appelée de 1 260 MW, soit environ une tranche nucléaire. Il consomme chaque année 4,7 TWh (soit 70 kWh par habitant).

L'éclairage public fonctionne en moyenne 3 600 heures par an sur une plage située entre 1 500 h et 4 100 h selon le mode de fonctionnement retenu par la collectivité *(cf. article 8.3 du guide concernant les coupures de nuit)*. Pour les collectivités, l'EP représente 48 % de la consommation d'électricité et 37 % de la facture d'électricité.



Et concrètement pour Fresnoy-le-Luat ?

Elargissement de la plage horaire sans éclairage de [00h00 / 5h00] à [22h30 / 6h00]. Ensuite, nous y réfléchissons déjà, il nous faudra revoir et adapter notre éclairage afin de réduire la pollution lumineuse et de diminuer notre consommation énergétique.

ANIMATION

La Marseillaise dans la langue des signes

La cérémonie de commémoration du 08 Mai s'est tenue en présence de l'association *"Main dans la main"* qui a interprété la Marseillaise en Langue des Signes Française.

Rappel sur la langue des signes
Reconnue officiellement en 2005, la langue des signes française, LSF, est une langue qui se parle grâce aux gestes des mains, elle permet aux personnes sourdes, malentendantes ou muettes de communiquer. La LSF s'appuie beaucoup sur le langage mimique et sur l'imitation. L'expression du visage est donc très importante !

Pourquoi dit-on "Langue des signes" et non pas " Language des signes " ?
Le langage humain se réalise dans une langue *(comme le Français, la Langue des Signes Française, l'Espagnol)* en *signes phonétiques (pour la parole)* et graphiques *(pour l'écriture)*.

La langue des signes est comme la langue orale, chaque pays possède sa propre langue des signes et possède sa propre grammaire et syntaxe.
Pour faire simple : les animaux ont un langage mais ils n'ont pas de langue. Avec cet exemple, vous comprendrez mieux pourquoi les sourds signants sont choqués quand on parle de "langage" des signes !

ANIMATION

Van numérique



Tous les mardis matin depuis le mois de Mai, le Van numérique s'installe devant la mairie pour vous proposer :

- Une aide à la prise en main d'un équipement informatique *(ordinateur, smartphone, tablette...)* et à l'installation des applications.
- Une aide à la création et à l'utilisation d'une boîte mail.
- Des ateliers numériques pour vous former.
- Un libre accès à des ordinateurs connectés.
- Un accompagnement à la navigation sur internet.
- Un apprentissage des bases des logiciels de traitement de texte et/ou tableurs.

Un service **sans rendez-vous, gratuit**, directement dans votre commune proposé par la Communauté de Communes du Pays de Valois.

ANIMATION

Soirée concert à Fresnoy le Luat le 26 août



Du 8 juillet au 27 août, découvrez le festival *"Un été dans le Valois"* ! A l'affiche les artistes *Ensemble de Clarinettes de Paris*, SPELIM, Les Soeurs Moustache, Radio Byzance et Persona Non Grata à travers 10 concerts répartis dans tout le Pays de Valois.

A vos agendas, à Fresnoy-le-Luat, le 26 Août à 18h :

Concert : *Persona non Grata*, Animations, repas convivial... Retrouvez le programme complet du festival à l'adresse : https://bit.ly/3N2MzLi



ANIMATION

Transport gratuit piscine

Cet été, profitez d'un transport gratuit vers le Centre aquatique du Valois. A Fresnoy-le-Luat, le lundi 11 et le jeudi 28 Juillet, la Communauté de Communes du Pays de Valois vous emmène gratuitement à la piscine. **Réservation obligatoire par téléphone** via Oise Mobilité au 09 70 15 01 50 avant 11h30 le jour même du trajet.

Les mineurs de moins de 12 ans doivent impérativement être accompagnés par une personne majeure et les plus de 12 ans dotés d'une autorisation parentale. L'accès au centre aquatique reste payant.

ANIMATION

Camion Pizza

Sur place **tous les jeudis** place de l'Eglise à Fresnoy le Luat à partir de 18h.
tel : 07 56 95 73 20